



HAL
open science

Vendanges dans le Nord Médoc : le passé viticole de Soulac

Claire Steimer

► **To cite this version:**

Claire Steimer. Vendanges dans le Nord Médoc : le passé viticole de Soulac. Les Cahiers méduliens : bulletin de l'Archéologie et de l'histoire du Médoc, 2017, 68, p. 37-46. <hal-04195336>

HAL Id: hal-04195336

<https://hal.science/hal-04195336v1>

Submitted on 4 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

VENDANGES DANS LE NORD MÉDOC : LE PASSÉ VITICOLE DE SOULAC

Le nom de Soulac évoque sans conteste des paysages balnéaires, entre plage et forêt. C'est cette image qui est d'ailleurs diffusée par les affiches publiées par les Chemins de Fer du Midi à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle afin de promouvoir la villégiature des bords d'Atlantique. Si Soulac est une localité bien connue du Médoc, difficile de l'associer au vin et aux grands crus classés de cette région célébrés dans le monde entier. Pourtant, la vigne y a été plantée, des vendanges s'y sont déroulées et des barriques ont été remplies !

Située au nord de la presqu'île médoquine, Soulac est de nos jours bien distincte du Verdon-sur-Mer, commune voisine qu'elle englobait jadis. Jusqu'en 1875, Soulac s'étendait donc jusqu'à la Pointe de Grave, trait d'union entre océan et estuaire. Cette commune présente ainsi une façade atlantique avec son interminable plage de sable et une rive girondine, formée de zones humides assainies : un milieu sablonneux et marécageux, bien peu propice à la viticulture.

Afin d'esquisser le passé viticole de Soulac, il faut remonter au Moyen Âge au moins, puis suivre l'évolution de ce territoire et de ses paysages pour aboutir à l'apogée viticole du nord du Médoc à la fin du XIX^e siècle et au début du suivant. Si cette histoire transparait au fil des archives, il ne s'agit pas seulement d'un « patrimoine de papier » : la viticulture est encore inscrite dans l'architecture et le paysage local, parmi les villas et les campings. C'est aussi ce patrimoine méconnu qui sera mis ici en lumière ¹.

Aux origines du vignoble soulacais

On le sait, le vignoble médoquin s'est principalement développé aux XVII^e et XVIII^e siècles, au prix d'importants travaux d'assainissement des terres jusqu'alors marécageuses et insalubres. Quelques îlots

de « grave » avaient pourtant accueilli la vigne en Médoc, peut-être dès l'Antiquité, mais il faut attendre le début du XVIII^e siècle pour assister à cette « fureur de planter » qui recouvrit le territoire de vignes ². Le Médoc devient le terrain de jeu des élites bordelaises qui investissent dans ces zones nouvellement fertiles et créent de véritables domaines. C'est ainsi que se dessine le paysage des crus, peu à peu hiérarchisés au sein de classements, dont le plus célèbre, celui de 1855, est encore en vigueur de nos jours. Cette géographie du vin est finalement réglementée par la mise en place des Appellations d'Origine Contrôlées dans les années 1930. Rappelons

¹ Inventaire du patrimoine mené en 2014, mis en ligne sur internet en octobre 2017 : inventaire.aquitaine.fr. Ce sujet a été l'objet d'une conférence à Soulac le 26 juillet 2017. Voir également : Beschi Alain, Steimer Claire, *Estuaire de la Gironde, paysages et architectures viticoles*. Images du patrimoine, Lyon, Éditions Lieux Dits, 2015.

² A ce sujet, on peut se référer aux ouvrages encore et toujours incontournables de René Pijassou et de Philippe Roudié.



Figure 1 - Carte des rivières de la Gironde et Dordogne depuis leurs embouchures jusqu'à Bordeaux / Libourne, 1692, Archives départementales de la Gironde, 2 Fi 2068.

que la partie centrale et méridionale du Médoc correspond depuis 1936 à une AOC Haut-Médoc, représentant 4 318 hectares soit 28 % du vignoble médoquin³. Lui sont également rattachées six appellations communales ô combien prestigieuses : Saint-Estèphe, Pauillac, Saint-Julien, Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc et Margaux. La partie septentrionale du Médoc, entre Saint-Yzans-de-Médoc et Le Verdon, correspond à une AOC Médoc de quelque 5 560 hectares soit 34 % du vignoble médoquin. Ce secteur en aval sur l'estuaire, formé de terres agricoles et de marais ne s'élevant pas au-delà de cinq mètres⁴, est appelé « Bas-Médoc » ; à ces différences géographiques s'ajoute aussi une distinction qualitative, les vins de l'appellation Médoc ne bénéficiant pas de la même notoriété que ceux du Haut-Médoc. Force est de constater, en observant les cartes du vignoble bordelais, que ce zonage exclut une grande partie du nord du Médoc, notamment Soulac.

Il faut donc se pencher sur les archives pour retrouver la trace d'une viticulture à Soulac, et ce dès le Moyen Âge. Dépendant de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux, l'oratoire puis l'église de Notre-Dame-de-la-fin-des-Terres constituait le cœur d'un territoire « avec les eaux douces depuis la mer salée jusqu'à la mer d'eau douce, avec les montagnes, avec les bois de pin, avec les pêcheries, avec tous les marais salants qui s'y trouvent⁵ ». Aucune allusion à des

³ Ces chiffres sont issus du site www.medoc-bordeaux.com, consulté le 07/11/2017 : le vignoble du Médoc s'étend sur plus de 16 000 hectares soit 15% du vignoble de Bordeaux.

⁴ A titre de comparaison, le point culminant du Haut-Médoc se situe au sud du bourg de Listrac, à 43 m d'altitude.

⁵ Extrait d'une charte attribuée au comte Guillaume le Bon avant 977-988 (AD Gironde, H 640, fol.1), citée dans Saint-Jours Bernard, « Soulac d'après textes et preuves », extrait des *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*. Bordeaux-Soulac, 1914, p. 21.

vignes dans ces quelques lignes de la seconde moitié du Xe siècle. Toutefois, dans la thèse qu'il consacre à la paroisse de Soulac de la fin du XVIe siècle au milieu du XIXe siècle⁶, Pierre Caillosse rappelle que, dès le XIIe siècle, le prieur de Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres percevait la dîme sur les vendanges. Plus tard au XVIIe siècle, les registres censiers du prieuré pour les années 1615 et 1648 contiennent l'ensemble des biens possédés par le prieur de Soulac, seigneur de la sauveté⁷. Pierre Caillosse y a relevé la mention de 37 vignes en 1615 et 23 en 1648, dont la localisation est difficile à préciser : un seul site se distingue nettement, celui de la Tonnelle, à proximité de la Croix de Pierre, au sud-est du bourg de Soulac, bien indiqué sur la carte de Claude Masse levée en 1700⁸. En 1615, le censier indique également trois chais à Soulac - un seul en 1648 - situés dans le bourg. Un inventaire après décès daté de 1689 mentionne des outils de vigneron, une « cuve enbullante un thonnaud demy neuf et deux bastes pour charroyer la vandange⁹ ». Ces

bribes témoignent d'une petite production viticole issue d'une culture sans doute secondaire, essentiellement destinée à une consommation locale. Toutefois, des traces d'une commercialisation du vin ont aussi été retrouvées : par exemple, en 1687, Martin Lussac, procureur au siège de Castillon, achète du vin de Soulac auprès du marchand Pierre Guilloton¹⁰. A travers ces documents, Pierre Caillosse a pu également mettre en évidence une diminution des vignes entre 1615 et 1648, recul probablement causé par l'ensablement. Ce phénomène, qui menace le secteur dès le Moyen Âge, est bien lisible plus tard sur les nombreuses cartes historiques représentant les terres peu à peu gagnées par les dunes.

Parmi les cartes les plus anciennes, celle « des rivières de la Gironde et Dordogne depuis leurs embouchures jusqu'à Bordeaux », datée 1692¹¹, montre des dunes le long de l'océan, des marais salants à l'ouest et, côté estuaire, des terres inondées, qui à cette époque n'ont pas encore été drainées (fig. 1). La présence de deux moulins à vent révèle l'existence d'une agriculture pratiquée malgré la prédominance des sables. Au début du XVIIIe siècle, si l'ingénieur cartographe Claude Masse rend compte de la « paroisse qui se couvre insensiblement par les sables », il restitue aussi précisément les marais salants et les cultures qui subsistent, avec notamment « le moulin des Champs » qui atteste une production de grain. Mais les sables progressent inexorablement et l'église Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres se trouve ensevelie et inaccessible pour les offices. En 1744, les habitants obtiennent alors l'autorisation de reconstruire une nouvelle église, en retrait du littoral, à l'abri des vents. Les ruines de Notre-Dame sont toutefois conservées et le clocher préservé pour servir de balise pour la navigation¹². Ces cartes ne mettent pas particulièrement en évidence les parcelles de vignes, assimilées aux autres cultures. En revanche, un plan terrier de la paroisse dressé dans la seconde moitié du XVIIIe siècle donne la nature des terres, indiquant par exemple la présence de « jardins et

6 Caillosse Pierre, *Entre mer et fleuve : les communautés de la pointe du Médoc face aux transformations des littoraux (Moyen Âge – Époque moderne)*, Thèse en histoire médiévale sous la direction de Michel Bochaca, et Mathias Tranchant, Université de La Rochelle. Thèse en partie consultable en ligne sur le site : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01373450>.

7 Cette dernière ne constituait qu'une partie de la paroisse de Soulac, le reste dépendant du seigneur de Lesparre.

8 « Carte d'une partie du pais de Médoc qui est le premier quarré de la générale de Guienne », levée en 1700, IGN (Chemise 259).

9 AD Gironde, 4J 505, Michel Morin notaire au Verdon, inventaire après décès de Helliot Beaucheyre, 18 juin 1689.

10 AD Gironde, 4J 504, Michel Morin notaire au Verdon, opposition entre Pierre Taillot et Pierre Gaudin, 8 mars 1687.

11 AD Gironde, 2 Fi 2068.

12 Voir à ce sujet : Gasteuil Bruno, « La construction de l'église du Jeune Soulac (1744-1746) », *Les Cahiers Méduliens*, n°65, 2016, p.69.

quelques pieds de vigne en partie perdus par les sables¹³ ».

Ces phénomènes d'ensablement ou d'érosion que la pointe de Grave a connus au cours des siècles sont loin d'être linéaires : des phases se sont succédé, façonnant le paysage local et contraignant les habitants à adapter leurs modes de vie, et tout particulièrement la culture des sols. Au début du XIXe siècle, une solution efficace, l'ensemencement des dunes par des pins, est finalement mise au point pour stabiliser les sables, permettant ainsi le retour de la vigne. L'ingénieur Nicolas Brémontier dirige ces travaux, engagés dès 1802 et qui se déroulent jusqu'en 1821. On

assiste ainsi à une profonde transformation du paysage, la forêt colonisant les dunes¹⁴. En cette première moitié du XIXe siècle, le passé viticole de Soulac transparait sur le plan cadastral napoléonien de 1833 qui rapporte certains toponymes révélateurs : ainsi le lieu-dit « Les Vignes » désigne quelques parcelles identifiées comme de simples terres, qui ont probablement été plantées de ceps aux siècles précédents (fig. 2). Et dans le secteur du Royannais, au Verdon, la vigne est bel et bien de retour, comme l'attestent les nombreuses initiales V (comme vigne), indiquant la nature des plantations.

Le renouveau de la viticulture à Soulac au XIXe siècle

Cette viticulture locale reste bien insignifiante à l'échelle du vignoble bordelais. En 1850, la première édition de l'ouvrage de référence *Bordeaux et ses vins* par Charles Cocks, aux éditions Féret, précise que « les communes au-delà de Saint-Vivien ne font pas de vin ; les marais desséchés par les Hollandais sont consacrés à la production du blé et du foin qui y sont d'une excellente qualité¹⁵ ». Si la production viticole soulacaise n'était pas suffisante pour figurer dans cet ouvrage, elle l'était encore moins pour apparaître dans le classement des vins de Bordeaux, entériné lors de l'Exposition universelle de 1855. La pointe du Médoc est pourtant comprise dans une vaste zone de production du Médoc dont les contours sont dessinés sur une « Carte vinicole du département de la Gironde¹⁶ », envoyée à Paris à cette occasion par la Chambre de Commerce de Bordeaux. Les essais de délimitation de zones de production se poursuivent, diffusés par le biais de nombreuses cartes. La « Carte agricole de la Gironde », dressée par Théophile Malvezin en 1876, ne fait apparaître que des dunes et des sables, des prés et des pacages

à Soulac et au Verdon¹⁷, le vignoble le plus septentrional, étant celui de Saint-Vivien (fig. 3). A cette époque, la vigne n'est présente que sur 50 hectares et « la production

13 AD Gironde, 2 Fi 1381 : Plan parcellaire des terres et domaines dépendants de la seigneurie de Lesparre, paroisse de Soulac, 8^e carte, XVIII^e siècle.

14 Pour mesurer l'ampleur de la métamorphose du paysage, voir : AD Gironde, 2 Fi 2061. Plan général de la Pointe de Grave au mois de janvier 1842 avec indication de l'ensemble des travaux destinés à la défense de cette pointe, dressé par l'Ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées, 1^{er} octobre 1843.

15 p. 240.

16 AD Gironde, 1 Fi 1050. Carte vinicole du département de la Gironde, dressée sur les données de M. Duffour-Dubergier, réduction de celle envoyée à l'Exposition générale de 1855, éditée en 1868. Voir aussi : *Vignes à la carte, Mille ans d'évolution en Bordelais (XIe-XXe siècle)*, catalogue de l'exposition aux Archives départementales de la Gironde, 2013-2014.

17 AD Gironde, 1 Fi 662 : Carte agricole de la Gironde par Théophile Malvezin, publiée en 1876 par Féret et Fils.

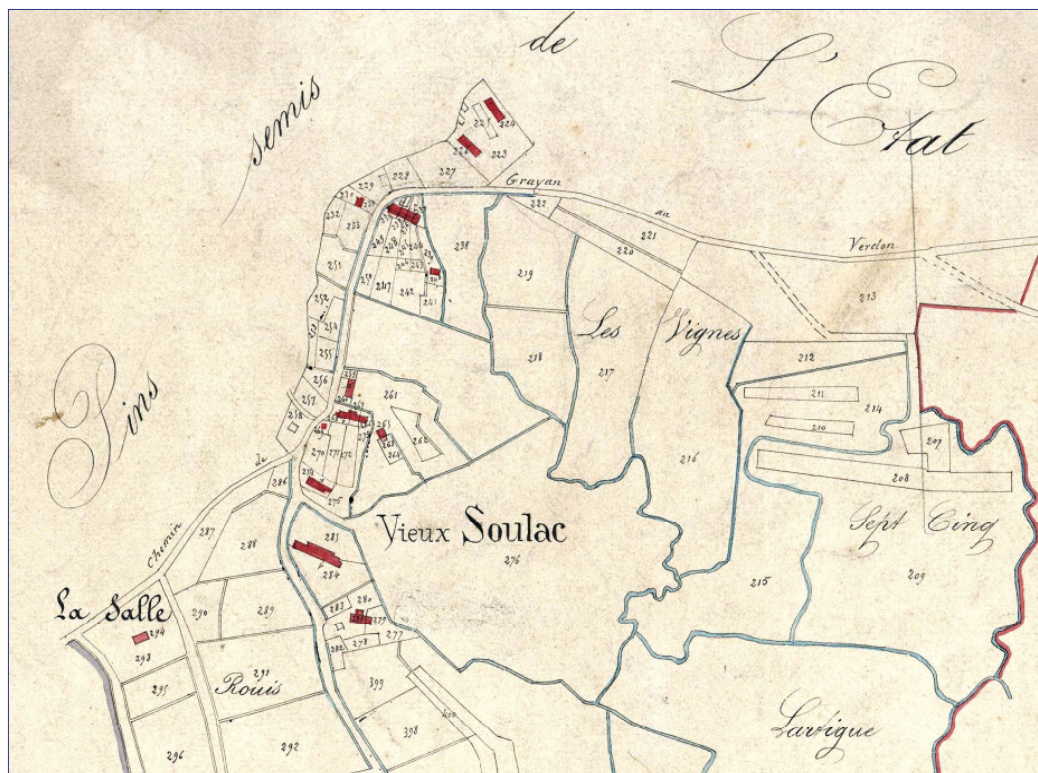
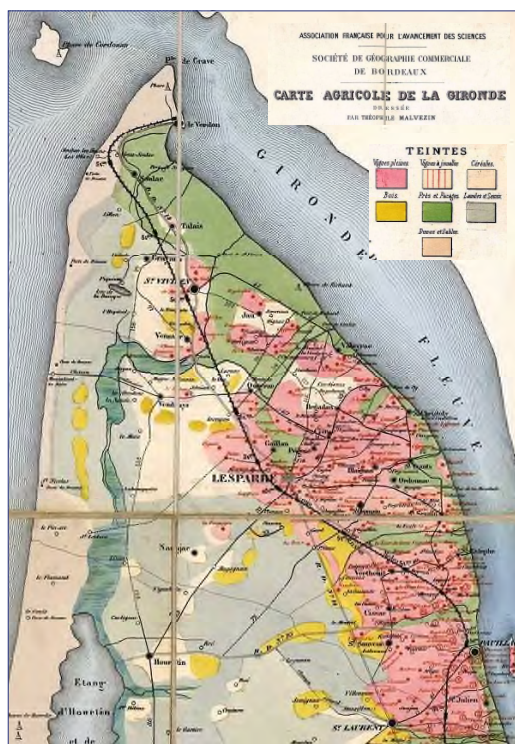


Figure 2 - Extrait du plan cadastral de Soulac, 1833, section B. AD Gironde.

de vin rouge et de vin blanc est à peine suffisante pour la consommation locale ¹⁸ ».

Paradoxalement, c'est une crise, celle du phylloxéra, qui va favoriser le développement de la viticulture dans cette région sablonneuse et humide. Les premiers signes d'infestation sont attestés à Floirac près de Bordeaux, entre 1865 et 1869, puis l'insecte atteint l'Entre-deux-Mers. En 1876, les dégâts sont constatés en Médoc et se généralisent à partir de 1880. La réflexion s'engage rapidement pour contrer les ravages, avec la création, dès 1874, de commissions. Plusieurs solutions sont préconisées – notamment la submersion des vignes en hiver pour tuer l'insecte - avant que ne soit adoptée la greffe sur plants américains. Il apparaît également que le sable empêcherait le

Figure 3 - Carte agricole de la Gironde, Théophile Malvezin, 1876 (AD Gironde, 1 Fi 662).



¹⁸ Féret Édouard, *Statistique générale du département de la Gironde : Classification des vins, quantités récoltées par chaque propriétaire et prix de vente*. Bordeaux : Féret, 1874.

phylloxéra de se déplacer et de s'attaquer aux racines. Lors du Congrès International phylloxérique de Bordeaux, organisé en octobre 1881 par la Chambre de Commerce, le professeur Azam se fait l'écho de la résistance des vignes plantées dans les sables aux environs d'Aigues-Mortes mais aussi dans le Libournais. Sa communication intitulée « *Pourquoi la vigne plantée dans le sable pur résiste au phylloxéra, conduite à tenir dans la Gironde* », propose une comparaison des sables du Languedoc et du littoral girondin, d'Arcachon et de Soulac. Si le grain de Soulac est plus gros qu'à Aigues-Mortes, il considère que l'expérience pourrait toutefois y être menée avec l'utilisation d'engrais liquides pour palier la pauvreté du sol¹⁹. Ces préceptes sont donc mis en application à Soulac où « grâce à la nature du terrain absolument réfractaire au phylloxéra, on a pu se dispenser d'avoir recours aux plants américains et les vieux cépages du Médoc - cabernet sauvignon, cabernet franc, merlot, malbec - qui ont fait la réputation de nos vins y présentent la plus riche végétation²⁰ ». Aux récoltes de blé s'ajoute désormais le vin, avec une production moyenne de 10 à 30 tonneaux et une dizaine de propriétaires principaux ; une vingtaine de petits propriétaires produisent par ailleurs de 1 à 5 tonneaux. Ainsi, « les vins rouges qui ne suffisaient pas autrefois à la consommation locale indigène sont aujourd'hui plus importants²¹ ». Parmi ceux produits en cette fin du XIXe siècle figurent en première place les crus Saint-Pierre-Lilhan et Maison-Blanche, créés et plantés par la famille Lafon, et notamment par Michel Lafon de l'Institut national agronomique. S'inscrivant dans l'émulation suscitée par la crise phylloxérique, il constitue ainsi un vignoble expérimental, qui ignore les plants américains et laisse la part belle aux cépages indigènes.

L'aventure du vin à Soulac est étroitement liée aux investissements immobiliers réalisés à cette époque et au développement de la station balnéaire²². Tout débute en 1849, lorsque Raymond Magne, médecin à Talais et conseiller

général de la Gironde, propriétaire de deux hectares de terrain domanial sur la plage des Olives, cède à Antoine Trouche, hôtelier à Lesparre, sa concession ainsi que l'autorisation de bâtir un établissement de bains. Ce dernier établit d'abord des baraquements en planches formant hôtel, puis en 1854 fait bâtir une maison en brique. La même année, un procès-verbal de délimitation de la forêt de Soulac autorise le régime forestier à remettre à l'administration des Domaines 16 hectares de terrains boisés entourant la concession Trouche. Ils sont vendus aux enchères publiques en plusieurs adjudications entre 1857 et 1864. Les lotissements se poursuivent également dans le secteur de l'Amélie : la Société des Terrains et de la plage de l'Amélie est ainsi formée dans les années 1870-1880, proposant la vente de parcelles à bâtir ou la location de chalets. Une affiche publicitaire publiée en 1888 vante l'emplacement privilégié des terrains et les villas, déjà édifiées pour certaines non loin de la chapelle et de l'hôtel-pension qui forment le cœur de la station. Dans le voisinage de ces premières constructions se trouvent des parcelles de vignes, la Société de l'Amélie se lançant dans un projet vinico-immobilier ambitieux. En 1898, ce vignoble planté en plein sable produit 25 tonneaux de vin blanc et 25 de rouge²³. L'entreprise florissante est saluée dans la *Revue des Eaux et Forêts* en 1897 : « Divers vignobles sur les dunes des alentours immédiats de Soulac, les propriétés de la Société de l'Amélie et de divers particuliers qui occupent des

19 Compte rendu général du congrès international phylloxérique de Bordeaux (Gironde), octobre 1881, 1882, p. 497.

20 Cocks et Féret, 1898, p. 263, note 1.

21 Cocks et Féret, 1893, p. 258.

22 A ce sujet voir les ouvrages d'Olivier Lescorce, notamment : *Pratiques architecturales et urbaines, et mentalité balnéaire à Soulac (Gironde) de 1849 à 1936*. DEA d'histoire de l'art : Bordeaux 3, 1989.

23 Cocks et Féret, 1898 : p. 263

surfaces considérables dans les lèdes au sud de la ville, témoignent d'une vigueur de végétation, d'une abondance et d'une qualité relative de production, d'une durée vraiment étonnante pour la nature du sol où elles se trouvent. Ces vignes réclament fort peu d'engrais, moins de façons que celles du pays vignoble. Beaucoup produisent depuis plus de 20 ans. Les vins blancs et rouges qu'elles fournissent non seulement sont d'une valeur marchande suffisante, mais encore se peuvent convertir en excellente eau-de-vie²⁴ ». Et en 1908, le Château l'Amélie, « vignoble d'origine récente (1888-1889) qui offre la particularité d'avoir été créé en plein sable, dans une région jusque là inculte », est mis à l'honneur et illustré dans *Bordeaux et ses vins*²⁵. Le domaine de 20 hectares produit désormais 75 tonneaux et collectionne les récompenses, médaille de bronze à l'Exposition Universelle de Bordeaux dès 1895, médaille d'argent à l'Exposition de

Paris en 1900, à Liège en 1906, et encore à Bordeaux en 1907.

Un autre exemple illustre les liens étroits entre viticulture et immobilier, c'est celui de l'industriel parisien Émile Bariquand (1841-1904). A la tête d'une entreprise prospère de machines à coudre et autres outils de précision installée à Paris, il décide d'investir dans les terres drainées du Bas-Médoc. Il achète ainsi dans les mattes de Saint-Vivien-de-Médoc les terres de la Grande Canau, pour y créer un domaine viticole modèle : « En vain, lui proposa-t-on, en Médoc, de fastueux châteaux. A l'étonnement de tous, il acheta à Saint-Vivien, de vastes étendues de terres désolées. C'est qu'il voulait créer son domaine²⁶ ». Longtemps restées incultes, ces terres basses des bords d'estuaire convenaient parfaitement pour noyer les pieds de vigne et éradiquer le phylloxéra ; autrefois dénigrées, elles devinrent donc le lieu idéal pour investir dans un vignoble et produire en quantité sur d'importantes surfaces. Outre la villa à l'italienne que Bariquand fait édifier par l'architecte Jean-Camille Formigé, le domaine nécessite la construction d'imposants bâtiments viticoles pour traiter la vendange abondante. Du vaste cuvier construit par l'architecte bordelais Ernest Minvielle sortent pas moins de 500 tonneaux de vin en 1893 (fig. 4). Parallèlement, Émile

24 « Acclimatation de divers végétaux dans les dunes du Médoc », par Pierre Buffault, p. 65-77.

25 Cocks et Féret, 1908.

26 Balde Jean, *La maison au bord du fleuve - Souvenirs bordelais*, E Delmas, 1937, p. 187.



Figure 4
Saint-Vivien de Médoc
Carte postale
(coll. particulière) :
cuvier de
la Grande-Canau.

Bariquand s'intéresse au développement de la cité balnéaire de Soulac. En 1898, il achète 5 hectares de terrains sur le front de mer²⁷, prévoyant la vente de parcelles et la construction d'un casino - qui ne fut jamais réalisée. Si le quartier ne fut finalement loti qu'après sa mort, dans les années 1920, il fit toutefois construire une belle villa, détruite en 1942.

Ainsi entre dunes et palus, le nord du Médoc est devenu à la fin du XIX^e siècle un eldorado pour quelques propriétaires fortunés, prêts à investir des sommes considérables pour braver ces sols pauvres et arides et faire couler de précieux nectars. Mais l'âge d'or fut de courte durée.

Abandon et oubli : la disparition du vignoble à Soulac

Si la Première Guerre mondiale n'a pas eu raison du vignoble soulacais, le déclin s'amorce avec la mise en place des appellations viticoles en 1936, puis avec les conflits et l'occupation du territoire par les Allemands, entre le mois de juin 1940 et le mois d'avril 1945. C'est le béton qui colonise alors les dunes à cette époque, avec l'édification des différents bunkers du mur de l'Atlantique. Une viticulture familiale subsiste malgré tout et résiste par la suite aux aléas climatiques et aux primes d'arrachage. Mais l'aventure viticole de la fin du XIX^e siècle est révolue. Alors que s'amorce une période de reconstruction avec les compensations liées aux dommages de guerre, alors que la villégiature connaît un second souffle, il semble bien plus avantageux d'investir dans l'immobilier que dans des vins dont la renommée n'a jamais pu rivaliser avec les grands crus classés du Médoc. D'ailleurs, si les vins soulacais ont reçu des médailles, s'ils figuraient en bonne place dans quelques éditions de *Bordeaux et ses vins*, leurs noms n'ont guère marqué les esprits et les étiquettes sont introuvables. En 1898, l'édition de Cocks et Féret indiquait d'ailleurs à propos des vins du domaine Saint-Pierre-Lilhan, le plus important de Soulac : « Ils se trouvent peu dans le commerce. Ils sont généralement vendus directement à la

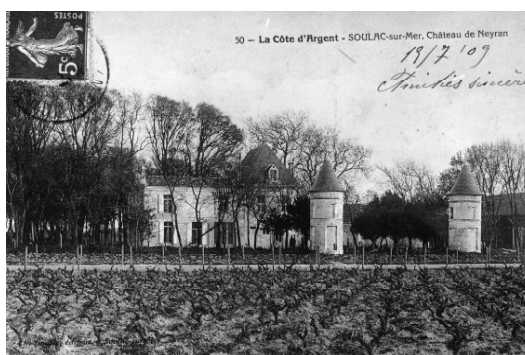


Figure 5 - Carte postale (collection particulière) :
Château de Neyran à Soulac.

clientèle bourgeoise comme vins de grand ordinaire aux prix de 120 à 170 francs la barrique selon les années ». Outre les petits propriétaires qui produisaient pour une consommation exclusivement familiale, les domaines soulacais ne pouvaient espérer que rejoindre anonymement les chais des négociants bordelais ou les caves coopératives pour abonder quelques

27 Terrains cédés à la commune de Soulac dans la forêt domaniale, partie nord, plan des emplacements acquis par M. Émile Bariquand, 1898 : reproduit par Olivier Lescorce dans : *La station balnéaire de Soulac-sur-Mer, une cité-jardin de bord de mer (1839-1936)*. 1- Du mythe à l'urbanisme : une vision architecturale du site. Bordeaux : Olivier Lescorce Histoire Urbaine, 1993.28 Cocks et Féret, 1898, p. 263



Figure 6 - Carte postale, début XX^e siècle (collection particulière) : Soulac, chai du vignoble du Château de l'Amélie. Les vendangeurs.

mélanges douteux, certainement assimilés pour la plupart à de simples « cépages teinturiers », permettant de renforcer la coloration des vins.

Quant aux paysages viticoles, ils n'existent plus à Soulac. Quelques cartes postales en gardent le souvenir. Côté palus, le Château Neyran (fig. 5) était entouré de vignes et produisait 10 tonneaux de vin rouge et 5 de blanc²⁸. A proximité de Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres, le monastère des bénédictins olivétains construit sur le sable vers 1875 présentait aussi des abords plantés de vignes. Lorsque les bâtiments sont vendus en 1889, « dans les constructions se trouvent, et tout compris, une cuve et un pressoir (...) ». Il existe dans

²⁸ Cocks et Féret, 1898, p. 263.

²⁹ Méric Jean-Pierre, « Les moines blancs, curés de Soulac-les-Bains (1869-1901) », en trois parties, *Les Cahiers Méduiliens*, n°59, 60, 61, 2013-2014.

³⁰ Steimer Claire, « Les investissements médoquins d'un industriel parisien : de la couture à l'architecture », billet de blog publié le 28 juillet 2014, sur le site inventaire.aquitaine.fr.

³¹ Lescorce Olivier, *Guide historique et touristique, Soulac-sur-Mer et la pointe du Médoc*, 2006, p. 53.

les chais une quantité de 15 hl de vin rouge et blanc environ²⁹ ». Cette production se limitait certainement à une consommation privée, notamment pour le vin de messe. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le vin des bénédictins de Soulac qui est passé à la postérité, mais le *Cordial*, leur liqueur à base de plantes, et leur dentifrice dont les bienfaits sont vantés par de nombreuses publicités à la fin du XIX^e siècle...

Plus pérennes que les paysages, les bâtiments. Là où les vignes ont disparu, quelques châteaux et cuviers

demeurent. Si le domaine de La Grande Canau est encore relativement bien conservé (une partie des dépendances a été détruite)³⁰, il ne reste que peu de traces de l'ambitieuse entreprise viticole de l'Amélie : le « château », emblème du lotissement balnéaire tout autant que du domaine, abritait un hôtel. Il a été détruit dans la seconde moitié du XX^e siècle, et seul le bâtiment de la pension de famille est conservé. Le cuvier a lui aussi échappé aux destructions : composé d'un vaisseau central où étaient disposées les cuves et de bas-côtés pour stocker les barriques, ce cuvier de type médoquin, à étage, permettait de réceptionner la vendange par une porte haute et de la charger directement dans les cuves grâce à un niveau de plancher. Cet usage a été abandonné au profit de l'aménagement de studios proposés à la location (fig. 6).

Non loin, une belle façade en pierre de taille attire le regard : il s'agit de l'ancien Château Laclotte, édifié en 1889 pour le négociant bordelais Jean Laclotte, au lieu-dit de la Grande-Naude³¹. La maison bourgeoise est accompagnée de dépendances en brique qui abritaient probablement des écuries, puisque des chasses à courre y étaient organisées. Rien



Figure 7 - Soulac, cuvier de la propriété Batailley. © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, C. Steimer, 2013.

Figure 8 - Panneau publicitaire pour le vin de la propriété Batailley. © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, C. Steimer, 2013.

ne laisse en revanche deviner l'activité viticole qui régnait encore en ces lieux dans les années 1920.

Quant à retrouver la trace de la petite production familiale, l'affaire est encore plus délicate : les bâtiments sont aujourd'hui perdus au milieu des lotissements et des campings. De petits chais, abritant une cuve et quelques barriques, se trouvaient fréquemment sous le même toit que l'habitation : ces espaces modestes sont parfois encore repérables à la baie de décharge qui permettait de réceptionner la vendange. Certains bâtiments ont été construits indépendamment de la maison. Dissimulé derrière un petit logis à façade en pierre de taille, le cuvier de l'ancienne propriété Batailley présente une baie de décharge au décor soigné, arborant fièrement les initiales de la famille et la date 1903. L'identification a pu en être faite grâce à la conservation quasi miraculeuse d'une pancarte publicitaire signalant la vente directe, avec livraison à domicile du vin de la propriété, en gros ou en détail (fig. 7 et 8).

Le passé viticole pourtant ancien de Soulac s'est estompé au fil des siècles. Bien loin de la mer de vigne que l'on peut observer dans d'autres secteurs du Médoc, les paysages aux confins de la presqu'île ne laissent rien deviner de l'existence d'une viticulture. Le sable, qui recouvrait hier le territoire, fait aujourd'hui le bonheur des vacanciers qui profitent des plages et

des balades en forêt. Les meilleurs crus produits à Soulac à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles ne sont pas parvenus à rivaliser avec les intérêts économiques de la cité balnéaire, et encore moins à se hisser au rang des grands châteaux viticoles du Médoc.

Ailleurs, pourtant, l'alliance entre viticulture et villégiature connaît un renouveau. Un peu plus au sud dans les Landes, à Capbreton, « le vin des Dunes »³² fait revivre depuis 1995 une viticulture de sable attestée dès le XVI^e siècle. La vigne était plantée sur le côté est des dunes, dans de petites parcelles délimitées par des palissades de brandes et de genêts, à l'abri des vents dominants. Enfouis dans le sable amendé de coquillages, les ceps produisaient des grappes qui bénéficiaient de la chaleur du sable. A Capbreton, comme à Soulac, le développement de la station balnéaire a entraîné la disparition des vignes au profit des terrains à bâtir et les guerres ont mis fin à cette production. Le retour de la vigne à la pointe du Médoc ne semble pas d'actualité, toute l'attention se portant sur les problèmes d'érosion et le recul du trait de côte.

Claire STEIMER
sahmedoc33@gmail.com

³² Voir le site internet : <http://www.vindesdunes.com/>